



COMMISSION ARBITRE

MARDI 5 octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°526

REUNION CDA

Président :

SABATINO Joseph

Présents :

Luc Vagneux, Ludovic Trevisan, Sylvain Dethoor, Christophe Carretero, Jacques Charles, Eric Douvillé, Aboubakar Lalo, Nathan Guirado-Patrico, Carlos Fernandez, Léo Farkas, Stephane Cusanno, Ferdinand Yüksel, Mustafa Akyurek.

.....

CARNET NOIR

La CDA a appris avec tristesse le décès du frère de Mourad Djouder. En ces circonstances douloureuses, la Commission présente ses condoléances émues Mourad et à sa famille.

AUDITION

Après audition de l'arbitre AZIB Adam, la Commission passe à l'ordre du jour.

DESIGNATION DES ARBITRES AA pour les matchs D3-D4

Lors de sa réunion plénière du mardi 28 septembre, la commission des arbitres a étudié la demande du bureau du District de supprimer **temporairement** la désignation d'arbitres assistants sur les rencontres de D1, suite à la pénurie d'arbitres en ce début de saison.

A cette date, le District de l'Isère compte 80 arbitres centraux, 16 arbitres assistants et 22 arbitres jeunes à jour de leur licence.

A ce jour, il est impossible de couvrir l'intégralité des matchs de D3 en arbitres. D'autre part, les clubs évoluant en D4 ne seront jamais arbitrés par des officiels, alors que ces clubs sont soumis au statut de l'arbitrage comme les autres.

Cette situation n'est pas tenable. En conséquence, la CDA donne une suite favorable à la demande du bureau du District.

Les arbitres assistants actuels seront donc désignés en arbitres assistants pour la Ligue et en arbitres centraux du District, ce qui permettra de couvrir l'intégralité des matchs en D3 et certains matchs en D4 poule par poule.

La CDA est bien consciente de l'effort demandé aux arbitres assistants, ainsi qu'aux arbitres évoluant au plus haut niveau de notre District, mais face à cette situation exceptionnelle, il est nécessaire de prendre des décisions exceptionnelles.

Il est important de signaler qu'il s'agit d'une mesure temporaire et que la désignation de 3 officiels sur les 2 poules de D1 reprendra dès que le nombre d'arbitres sera suffisant.

Cette modification s'appliquera à compter du week end du 9 et 10 octobre 2021.

NOTES AUX ARBITRES :

- Seuls les arbitres ayant un dossier complet (fiche de renseignement et dossier médical validé) seront désignés avec engagement de présenter un pass sanitaire pour le match.
- Le pass sanitaire est obligatoire et contrôlé le jour du match pour officier, il sera aussi lors de toutes convocations sur le site du district de l'Isère.
- Les arbitres D1 et D2 sont tenus de vérifier les identités des éducateurs et de les renseigner sur la tablette.
- La liste complète mise à jour vous sera envoyée par mail dans les meilleurs délais.
- La CDA, par le biais de ces désignateurs vous demande de porter une attention particulière lors de la saisie de vos indisponibilités qui si mal effectuée génère des anomalies lors de la publication des désignations. Merci de rentrer correctement les dates et de bien saisir l'indisponibilité sur le District et la Ligue faute de quoi vous risquez de vous retrouver sur le pool des désignations.
Merci de votre compréhension
- En raison de la pandémie du Covid, les classements des arbitres ont été gélés depuis 2 saisons. Par conséquent, aucune modification n'a été apportée sur les classements. Une mise à jour sera effectuée concernant les arbitres adultes stagiaires et D5 qui depuis plusieurs saisons sont restés dans la même catégorie pour les remettre à niveau transmission des arbitres concernés au comité Directeur du District pour validation lors d'une prochaine réunion de celui-ci.
- Les désignations des catégories D3-D4- D5 – FEMININES seront assurées par Yuksel Ferdinand (06-17-14-62-03 - Mail yuksel.ferdinand@gmail.com)
- **Important** : Pour que vos indisponibilités soient prises en compte, les arbitres doivent obligatoirement cocher les cases District et Ligue sur MyFFF.
- Les arbitres désireux d'officier en Futsal sont priés de faire acte de candidature à la CDA.
- Il est rappelé aux arbitres de prévenir par **mail** à la CDA et copie au désignateur une indisponibilité tardive en incluant en pièce jointe le justificatif adéquat. Sans quoi le match ne sera pas modifié.
- Si deux arbitres sont disponibles le mercredi 13 octobre 2021 à St Pierre d'Allevard pour arbitrer la sélection U15 Isère contre la sélection Savoie, merci de contacter le désignateur Nathan Guirado.
- **RAPPEL – INDEMNITES ARBITRAGE COMPETITIONS DE DISTRICT**
 - > FONCTIONNEMENT DE LA PEREQUATION :
La péréquation est applicable sur les catégories seniors masculins de la D1 à la D3 et jeunes U20D1 et U17D1.
 - > Pour les autres catégories (coupes incluses hors finales) les frais d'arbitrage sont à répartir par moitié entre les deux clubs.

CONTROLE DES ARBITRES

Les arbitres seront observés selon la configuration de la désignation : seul ou à trois lorsque cette situation provisoire sera normalisée.

TUTORAT

Candidatures tutorat retenues :

AKSOYE Emre

SAIDIA Kamel

LHUILIER Ludovic

DESTRAS Patrick

ZEMZEMI Oualid

LEVYN Davis

BENMAHREZ Mohamed

CHOKOL Ahmad

DAPPEL Didier

HAGLI Georges

BESSAOUD Amar

TOUBAL Lassan

Nota : Vous devez remplir une feuille de rapport pour chaque rencontre et la retourner au District.

- Les désignations des tuteurs apparaitront en Délégué 2.
- Fichier à remplir à télécharger sur le site du District.
- Les frais seront réceptionnés par Luc Vagneux et transmis au secrétariat du district pour paiement.

- Les arbitres intéressés par le tutorat des jeunes arbitres (4 passages obligatoires 20€ x 4) sont priés de se manifester par mail à l'attention de la CDA. Possibilité de voir le jour du stage avec le responsable sur place.
- La CDA demande aux arbitres D1 et D2 qui doivent faire 2 contrôles jeunes comme prévus, rajoute et donne les possibilités suivantes :
 - * 2 contrôles jeunes gratuitement (comme existant).
 - * ou 4 tutorats avec les arbitres débutants, avec indemnité comme ci-dessus (4 passages obligatoires 20€ x 4= 80€).

INFORMATIQUE

La CDA a entamé l'informatisation des données (fiches de renseignement, transfert des dossiers, archives...) pour faciliter le travail des dossiers des arbitres. Un panel se chargera de cette lourde opération dans les meilleurs délais.

DESIGNATIONS :

Veillez noter les coordonnées des désignateurs du District de l'Isère

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
FARKAS Leo	Ligue adultes, D1-D2 - ASSISTANTS	07-85-98-74-44	designation.isere@gmail.com
YUKSEL Ferdinand	D3-D4- D5 – FEMININES	06-17-14-62-03	yuksel.ferdinand@gmail.com

GUIRADO-PATRICO Nathan	U20 ligue et district	06-68-68-31-61	designateur-u20-38@outlook.fr
CUSANNO Stéphane	U 17 + U15	06-46-41-36-44-	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com

FORMATIONS : FIA 2021-2022 :

- 1ère formation : 16-23-30 octobre 2021-formation administrative 6 novembre 2021.
- 2ème formation : 08-15-22 janvier 2022- formation administrative 29 janvier 2022.
- Mails reçus des formateurs diplômés par la ligue : BRIOUA Mourad et PARRENIN Léo indiquant qu'ils sont disponibles et partants pour faire la formation de la 1ère FIA du 16-23-30 octobre ; candidatures transmises à l'IR2F qui gère cette formation.
-

STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES :

Le stage des tests physiques de rattrapage est prévu le **11 novembre 2021** lieu à définir et il est obligatoire pour les arbitres absents le 11 septembre au TSF de Voiron.

FORMATIONS ARBITRES AUXILIAIRES

- Formation le 09 octobre 2021 à **Nivolas de 8h30 à 12h30** – Adresse : Stade des Muriers, 1184 Route de Vernay, 38300 NVOLAS VERMELLE.
- Les candidats doivent se munir avec leur licence, le masque et le pass sanitaire ainsi qu'une photo d'identité pour établir la licence.
- La formation débute à 8h30 heures précises sur le site demandé.
- Signature lors de l'inscription.
- Se munir d'un stylo, d'un carnet pour prise de notes et d'un sifflet d'arbitre.

Note importante : les arbitres bénévoles et auxiliaires ne sont pas habilités à signaler le hors-jeu.

NOMS DES CANDIDATS POUR CETTE FORMATION

NOM	PRENOM	N° licence	CLUB
AMORE	JEROME	2519429546	LCA FOOT 38
JARRAND ALLIER	RICHARD	2568615712	LCA FOOT 38
CADRAN	CYRIL	2546422956	FC VALLEE BLEUE
ANSELME	GABRIEL	1886514738	FC VALLEE BLEUE
MEILHEURAT	CELINE	9602684744	FC VALLEE BLEUE
BERNACHOT	SYLVAIN	2510786858	US CORBELIN
RUSHITI	AMZI	2547007010	AS DOMARIN
LOTHE	JEAN CHRISTOPHE	2538638959	FC VALLEE GUIERS

DIVERS

- CAP LIGUE : Candidats reçues : MM. Dousson Thomas, Aksoye Emre, Markovic Dragana, Hagli Georges, Chammy Badr.

RAPPEL : Les candidats adultes au Cap Ligue doivent être au minimum de catégorie D2 et avoir fait au moins 5 matchs dans leur catégorie (règlement LAURAFoot).

Suite aux problèmes COVID, les candidatures seront étudiées au cas par cas avec tous les critères demandés puis transmis à la LAURA au final pour validation par celle –ci.

COURRIERS ARBITRES

- HAGLI Georges : Demande transmise au Désignateur ;
- BERTHO Mayette : Rapprochez vous des deux clubs pour vous faire régler en envoyant vos notes de frais.
- GUILLOT Farah : Vous pouvez joindre un membre de la CDA pour toute question ou renseignement. Une permanence est également assurée le Mardi de 15h30 à 20h00

COURRIERS CLUBS

- ECLOSE CHATEAUVILLAIN, VOUREY / DEUX ROCHERS : Courriel pour absence d'arbitre. Enquête en cours, dossier transmis au responsable concerné pour suite à donner.
- ESTRABLIN : Nous vous confirmons que l'Arbitre n'as pas l'autorité pour contrôler le pass sanitaire. Le responsable Covid de chaque club est tenu de faire le contrôle pass sanitaire en amont et bien avant le contrôle des licences ;

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.